

Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises

RNCP34882 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	311n
Formacode(s)	31827, 31869, 31872
Code(s) ROME	N1202, N1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	24/08/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

34 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 31 à former et organiser l'évaluation et 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AB FORMATION	89470926000018	Former et organiser l'évaluation
AEROKONSULT	85249551400055	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800244	Former
AFT-FC TOULOUSE	30540504500421	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500041	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500603	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501155	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501783	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 34 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34882-organisateur-de-transports-aeriens-ou-maritimes-de-marchandises/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

- Dans le respect des réglementations et des procédures internes de l'entreprise, l'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises organise et coordonne toutes les étapes d'une prestation de transport de marchandises dans un contexte international. Il respecte les objectifs en termes de qualité de service, de satisfaction client et de rentabilité.

ACTIVITÉS VISÉES

Afin de concevoir une solution de transport correspondant à une demande client, il identifie les contraintes liées au transport et détermine le mode - aérien ou maritime - le plus adapté. Il étudie les solutions techniques et les possibilités d'organisation pour l'opération et formalise par écrit les options envisageables. Il les présente au client et lui apporte son conseil technique afin de déterminer ensemble le meilleur choix.

L'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises sélectionne les prestataires, calcule les coûts de revient des opérations, s'assure de la faisabilité du transport auprès des intervenants et transmet au client une cotation détaillée comprenant l'ensemble des prestations, y compris le calcul du bilan carbone. Dans la limite de sa délégation, il vérifie régulièrement la marge globale de l'ensemble des prestations et identifie les écarts éventuels par rapport aux objectifs fixés par la politique commerciale ou budgétaire de l'entreprise.

L'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises adapte l'organisation du transport aux spécificités des modes aérien ou maritime et anticipe les problèmes pouvant survenir au cours d'une opération. Il réunit les documents nécessaires aux formalités de douane et s'assure que les procédures de sûreté du fret ont été respectées. Dans tous les cas, il transmet des consignes à l'ensemble des intervenants pour déclencher l'opération de transport et rédige ou vérifie les documents de transport. En cas d'imprévu, il conçoit une solution de substitution et informe les interlocuteurs concernés. L'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises utilise au quotidien des outils et logiciels liés aux procédures dématérialisées dans le domaine douanier et dans le domaine du contrôle des importations et des exportations.

Tout au long du transport, l'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises veille au bon déroulement de la prestation et identifie les dysfonctionnements. Il clôt le dossier de transit et transmet les éléments pour la facturation et, le cas échéant, le traitement des dossiers litige aux services concernés. Il est force de proposition auprès de sa hiérarchie et peut suggérer des améliorations des procédures qualité.

L'emploi s'exerce seul ou en équipe, au sein d'un service opérationnel aérien ou maritime, import ou export. L'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises travaille sous la responsabilité de sa hiérarchie (responsable des opérations ou responsable d'agence).

L'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises s'appuie sur un réseau de bureaux de représentation de l'entreprise ou des correspondants, implantés dans les zones géographiques propres à ses activités. Il est en lien permanent avec les correspondants et les clients et contacte fréquemment les prestataires et d'autres intervenants tels que la douane, les entreprises de manutention, les compagnies aériennes et maritimes et les entreprises du transport routier.

Pour échanger par écrit et oralement avec ses interlocuteurs, il utilise l'anglais au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

L'emploi est sédentaire et s'exerce au sein d'un service transit ou dans les services import/export d'entreprises. Les conditions d'exercice varient selon la taille de l'entreprise. En fonction des contraintes de l'activité du site, les horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Construire, y compris en anglais, une offre de prestation de transport « overseas » :

- étudier des solutions de transport « overseas » y compris en anglais
- établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes pour la proposer au donneur d'ordres, y compris en anglais
- déterminer la rentabilité des opérations de transport « overseas »

2. Mettre en œuvre une opération de transit « overseas » à l'export ou à l'import jusqu'à la clôture du dossier :

- mettre en œuvre l'opération de transit aérien
- mettre en œuvre l'opération de transit maritime
- coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime à l'export ou à l'import

Compétences transversales de l'emploi :

- communiquer par écrit et oralement en français ou en anglais (niveau B2 du CECRL) avec l'ensemble des interlocuteurs internes ou externes, en utilisant le vocabulaire technique fréquemment employé dans le domaine du transit aérien et maritime
- organiser son activité en s'adaptant rapidement aux priorités du service
- combiner différents paramètres chiffrés durant toute son activité
- mobiliser un comportement client et une posture de service
- utiliser les technologies de l'information et les outils numériques dédiés au transit dans le respect des recommandations de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information)

- assurer une veille réglementaire professionnelle

Blocs de compétences

RNCP34882BC01 — Construire, y compris en anglais, une offre de prestation de transport « overseas » :

LISTE DE COMPÉTENCES

Etudier des solutions de transport « overseas » y compris en anglais

Établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes pour la proposer au donneur d'ordres, y compris en anglais

Déterminer la rentabilité des opérations de transport « overseas »

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

RNCP34882BC02 — Mettre en œuvre une opération de transit « overseas » à l'export ou à l'import jusqu'à la clôture du dossier :

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre l'opération de transit aérien

Mettre en œuvre l'opération de transit maritime

Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime à l'export ou à l'import

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- les entreprises de service du secteur transport et logistique transitaires ou commissionnaires avec des activités de transport de marchandises par voie aérienne ou maritime
- les entreprises industrielles et commerciales comportant des activités de transport de marchandises à l'international

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- agent d'exploitation de transit maritime
- agent d'exploitation de transit aérien
- agent de transit maritime
- agent de transit export
- agent de transit import
- technicien de transit
- technicien d'opérations multi modales de transport international de marchandises

- employé de transit qualifié
- taxateur/taxatrice
- coordinateur de transit import/export

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Convention(s) : Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 165 €
Selon la branche	6 000 € – 10 948 €
Prise en charge	Branches concernées
10 165 €	Valeur par défaut · 209 branches
10 948 €	CPNE transport et activités auxiliaires, CPNEFP du Transport Maritime

10 149 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	24/08/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP23624

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40991

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP23624

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34882/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 11/2026 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	12
Taux d'achèvement	133 %
Période	05/2022 – 01/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	17
----------------------	----

Montant total engagé	53 135 €
Coût moyen par dossier	3 126 €
Durée moyenne	570 h
Période	10/2020 – 08/2025
France compétences	63 %
France Travail	19 %
Reste à charge titulaire	18 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.